



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8982*
27 janvier 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 27 JANVIER 1969 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES D'ISRAEL

J'ai le regret de vous faire part de la nouvelle atterrante de l'exécution de neuf Juifs d'Irak par le Gouvernement Irakien; l'exécution a eu lieu ce matin par pendaison en public, sur une place du centre de Bagdad.

Il n'y a pas une ombre de vérité dans l'accusation selon laquelle ils faisaient de l'espionnage pour Israël. Le Gouvernement irakien a commis un acte barbare qui dépasse même ce que le monde en est arrivé à attendre d'un pays où la violence et le meurtre sont presque devenus monnaie courante. Les appels lancés par différentes voies ont été méconnus, y compris celui que vous avez vous-même adressé en tant que Secrétaire général.

Dans la déclaration qu'il a faite cet après-midi au Knesset, le premier ministre Eshkol a exprimé la peine et la colère ressenties dans tout Israël à l'annonce de cet acte. J'ai demandé à notre représentant permanent par intérim de vous communiquer le texte de cette déclaration.

Comme vous le savez certainement, la persécution des Juifs dans certains pays arabes du Moyen-Orient inspire une anxiété croissante au Gouvernement et au peuple israéliens. Les faits pertinents ont été exposés à plusieurs reprises aux organes compétents de l'Organisation des Nations Unies. A notre grand regret, il faut noter que ces organes n'ont pas pris les mesures qui s'imposaient.

Je ne peux qu'exprimer le sincère espoir que tout le possible sera cependant fait par la communauté internationale, en particulier par l'Organisation des Nations Unies, pour alléger le sort de ces minorités juives impuissantes. Elles sont

* Egalement publié sous la cote A/7503.

soumises à une discrimination et à une oppression brutales, à l'emprisonnement, à la torture et même dans le cas de l'Irak à des meurtres publics barbares qui ne peuvent manquer de révolter tous les hommes civilisés.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Veillez agréer, etc.

Le Ministre des affaires étrangères

(Signé) Abba EBAN

TEXTE DE LA DECLARATION QUE M. LEVI ESHKOL, PREMIER MINISTRE D'ISRAEL,
A FAITE AU KNESSET, LE 27 JANVIER 1969

Ce que nous craignons est arrivé. A l'aube, les autorités irakiennes ont pendu neuf Juifs. Rendons hommage à la mémoire de :

Ezra Najj Zilkha
Fuad Gabbai
Yaacov Gurji Namurdi
Daoud Yehezkeel Baruch Dalal
Daoud Ghali
Yehezkeel Salah Yehezkeel
Sabah Hayim
Naim Kadoori Halal
Charles Raphael Horesh

Le sang des innocents martyrs de Babylone crie vers nous et vers le monde depuis le sol irakien. "Oh Fille de Babylone qui dois être détruite, heureux soit celui qui nous vengera de toi." Le Seigneur vengera leur sang.

La première réaction spontanée de chacun de nous devant le meurtre de neuf Juifs en Irak est un chagrin profond et la volonté redoublée d'inscrire dans l'histoire juive la rédemption d'Israël et le regroupement des exilés - tâches sacrées auxquelles nos vies sont vouées.

Sans aucun doute, ce crime présente plus qu'un aspect humain. Il fournit une nouvelle preuve, à supposer que cette preuve soit nécessaire, du caractère réel des régimes des pays arabes et du sort qu'ils infligeraient au peuple juif et à chacun de ses individus, s'ils pouvaient agir comme il leur plaît. Ces régimes sont incapables de résoudre les problèmes qui accablent leurs propres pays et ils essaient par tous les moyens de se dérober à leurs responsabilités en s'en déchargeant sur d'autres. C'est ainsi qu'ils s'efforcent d'émousser le désespoir de leur pays en accablant des otages sans défense qu'ils ont emprisonnés sur leur territoire.

La similarité entre ces régimes et mouvements et les régimes et mouvements qui ont menacé le monde entier jusqu'à ce qu'ils soient vaincus dans la deuxième guerre mondiale est manifeste.

La conspiration criminelle des pendaisons de Bagdad et celle au nom de laquelle on exige la prétendue "libération de la Palestine" font toutes deux partie intégrante du même dessein. Si l'on n'y met pas fin de l'extérieur, cette conspiration ne cessera pas d'elle-même. Entre l'intention du génocide et sa perpétration, le seul obstacle est l'Etat d'Israël, Israël et sa force.

L'élite mondiale doit prendre conscience de cette réalité. Comme aux jours de mai 1967, ce n'est pas une question d'exigences et de contre-exigences entre lesquelles on doit chercher une formule de compromis. Il s'agit d'un conflit entre une fureur destructrice et une nation qui se défend contre ceux qui veulent l'assassiner.

Les pendaisons de Bagdad ont jeté une lumière cauchemardesque sur le destin de ce qui reste de la juiverie babylonienne. Le terre d'Irak est devenue une grande prison pour les Juifs qui restent. Aux mains des scélérats, nos frères sont en proie à la terreur.

L'Irak est devenu une potence pour ses citoyens juifs. Pendant 2 500 ans, les Juifs ont aidé à édifier Babylone et l'Irak de tout leur coeur et de toute leur âme. Lorsqu'Israël est devenu un Etat, nous avons accueilli ceux qui en avaient été chassés.

Maintenant, les persécutions ont abouti à la pendaison de neuf Juifs et les dirigeants irakiens promettent de ne pas s'arrêter là. Le seul et unique crime de ces neuf martyrs est le fait d'être Juifs. Nous savons parfaitement, et je déclare que le Gouvernement irakien le savait également, que toutes les accusations portées contre ces Juifs étaient dénuées de tout fondement. Ce n'est pas pour rien que leur procès s'est déroulé à huis clos.

L'oppression des Juifs dans les pays arabes se poursuit depuis des années sans que la conscience du monde s'en soit émue. En conséquence, nous en sommes arrivés à ce point - les pendaisons de Bagdad.

Dès que nous avons appris les condamnations à mort, nous avons fait appel à tous ceux susceptibles d'agir pour sauver ces condamnés en Irak. Nombre d'appels, qu'ils proviennent d'Etats, de personnalités et de chefs religieux comme du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, ont été lancés aux dirigeants de Bagdad et ont été accueillis par des refus éhontés et des mensonges délibérés qui visaient à jeter le voile sur les condamnations à mort criminelles

déjà prononcées, malgré les déclarations contraires. Une fois le terrain ainsi préparé, le meurtre a été accompli. Je ne peux m'empêcher de conclure à regret que le monde et toute ses institutions n'ont pas fait preuve de la détermination nécessaire dans cette affaire - et dans l'affaire des Juifs habitant des pays arabes en général. Les appels de dernière minute et les réponses délibérément hypocrites ne dégageront pas les intéressés de leur terrifiante responsabilité et ne feront pas oublier qu'ils sont restés indifférents au sort des Juifs dans les pays arabes.

De cette tribune, je demande instamment au monde entier d'agir, chacun selon ses moyens, afin d'éviter de nouveaux assassinats, de sauver des familles et de protéger les Juifs qui restent.

Si le monde a une conscience, que sa voix se fasse entendre maintenant. Soyons conscients de la nécessité immédiate de sauver les restes des communautés juives dans les pays arabes.

Nous pleurons les victimes et nous ressentons des sentiments fraternels pour les familles et les communautés endeuillées.

Nous sommes fermement résolu à oeuvrer pour la renaissance d'Israël jusqu'à ce qu'elle soit complète.

Nos actes viseront à renforcer l'Etat d'Israël et à assurer le salut des communautés juives en détresse.
